ArboPhytoRed

Le présent projet vise à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires (PPh) de synthèse et à potentiel de risque particulier dans les cultures fruitières en Valais, tout en veillant à ne pas causer de pertes de rendement et de qualité. En fonction du niveau choisi, une partie des traitements avec des PPh, voire leur totalité, sont remplacés par des mesures de prévention connues et des méthodes de lutte alternatives (directes et indirectes).

L'utilisation de produits phytosanitaires chimiques de synthèse en arboriculture est souvent élevée. Le projet a pour but de la réduire et de préserver ainsi l'environnement. Source : Christian Pfammatter

Situation initiale

Dans le contexte de la pollution grandissante, l'utilisation de PPh dans l'agriculture est au cœur de nombreux débats. Les agriculteurs et les scientifiques sont à la recherche de nouvelles pistes pour réduire l'impact négatif des PPh sur les ressources naturelles, telles que l'eau, le sol et la biodiversité. En arboriculture, la durée des saisons et les exigences de qualité élevées des acheteurs et des consommateurs représentent un véritable défi en matière de protection phytosanitaire, ce qui se traduisait jusqu'à présent par une quantité de PPh appliquée comparativement élevée par surface. Des améliorations dans l'arboriculture valaisanne pourraient avoir des effets incitatifs sur l'ensemble de la Suisse. Avec 2150 hectares, le canton du Valais abrite en effet 34% de la production indigène totale de fruits.

Objectifs

Le projet entend réduire, dans les cultures fruitières, les risques liés à l'utilisation de PPh sur les ressources naturelles. L'objectif est de réduire de 30% au moins l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse et à potentiel de risque particulier sur les parcelles participantes, tout en veillant à ce que les récoltes et les recettes ne reculent pas de plus de 10% par rapport à une parcelle témoin cultivée selon les directives PER. Une cinquantaine d'exploitations arboricoles, soit la moitié des entreprises arboricoles professionnelles valaisannes, participent au projet. Ce dernier privilégie une approche participative en ce qui concerne la recherche et l'innovation. Les producteurs et les productrices appliquent une combinaison de mesures sur l'ensemble de l'exploitation et bénéficient d'un accompagnement technique. L'accompagnement scientifique évalue quant à lui dans le détail les effets de ces mesures. Les résultats de la combinaison de méthodes phytosanitaires préventives, alternatives et chimiques serviront par la suite de base à l'ensemble du secteur arboricole suisse afin de réduire encore les risques liés à l'utilisation de PPh.

Mesures

Les mesures concernent les organismes nuisibles (mesures insecticides), les maladies (mesures fongicides) et la flore adventice (mesures herbicides). Le non-recours aux herbicides est une exigence de base que les exploitations participantes doivent remplir pour pouvoir appliquer d'autres mesures concernant les organismes nuisibles ou les maladies. Elles peuvent alors choisir parmi trois niveaux, allant du non-recours aux PPh de synthèse et à potentiel de risque particulier après la floraison au non-recours à ces produits pendant toute la saison. Un suivi de la rentabilité des mesures alternatives et des stratégies appliquées dans le cadre du projet est effectué. Le projet prévoit enfin l'observation de l'acceptation et de la praticabilité des mesures du côté des producteurs, des consommateurs et du commerce.

Données clés	
Thème principal	Réduction des risques liés aux produits phytosanitaires dans la production de fruits
Zone du projet	Canton du Valais
Responsables	Interprofession des Fruits et Légumes du Valais (IFELV)
Contacts	Elodie Comby Cheseaux, e.comby@ifelv.ch,
Site web	www.arbophytored.ch
Durée	2021-2026, Suivi de l'impact jusqu'en 2028
Financement	Coût total : CHF 5 668 250 Contribution de l'OFAG : CHF 4 216 225

ArboPhytoRed

Résultats intermédiaires après 3 ans: objectifs d'impact

Avec un taux de participation de 21% de tous les arboriculteurs valaisans, le projet n'a pas atteint son objectif initial de 50%. Le faible taux de participation s'explique par la multitude d'autres programmes de production lancés ces dernières années, par le risque de pertes de rendement, par la surcharge de travail engendrée et par l'accès restreint aux machines pour la régulation mécanique des adventices.

Les exploitations participantes ont atteint, voire dépassé, les objectifs de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires (PPh). Il a été possible de chiffrer la diminution de l'emploi de substances actives chimiques de synthèse et de celles présentant un potentiel de risque particulier. Ces chiffres montrent une réduction de 46% du nombre de traitements et de 56% de la quantité de substances actives appliquées sur les parcelles où des mesures du projet ont été réalisées, par rapport aux parcelles témoins.

Cependant, l'évaluation économique des vergers de pommiers en 2021 montre que la baisse du nombre de pommes commercialisables a un impact négatif considérable sur le résultat financier (–56% par rapport aux parcelles témoins). L'analyse révèle également une détérioration de la qualité des fruits et une légère hausse des coûts de production. La production d'abricots ayant été fortement impactée par le gel en 2021 et en 2022, il n'a pas été possible de procéder à une analyse économique de l'utilisation réduite de PPh dans ces cultures. Les pertes de récolte ont été faibles dans les cultures de poires. Mais seules deux exploitations ont appliqué des mesures du projet en 2021, et seulement quatre en 2022. Il semblerait que les poiriers soient moins sensibles aux organismes nuisibles et aux maladies favorisées par certaines conditions météorologiques, et qu'ils répondent bien aux mesures de réduction des PPh. Il n'est pour l'heure pas encore possible de tirer des conclusions sur les pertes économiques et les pertes de rendement induites par les mesures phytosanitaires. En principe, l'application de produits de substitution demande une plus grande précision quant au moment du traitement.

Résultats intermédiaires après 3 ans: objectifs d'apprentissage

Les ateliers et les visites de cultures ont été l'occasion de s'enquérir auprès des participants de l'acceptation des mesures appliquées. Si ceux-ci sont satisfaits du projet, ils estiment cependant que la mise en œuvre technique et certains facteurs économiques sont des freins à une application plus large des mesures. Selon eux, il faudrait augmenter les prix à la production de 45% pour que les mesures soient économiquement supportables. Pour l'heure, ils jugent les risques trop grands pour étendre les mesures à l'ensemble de leur exploitation.

Perspectives jusqu'à la fin du projet

Au cours des prochaines années, il s'agira d'établir en priorité l'équilibre entre les différents aspects du projet. L'objectif est de limiter les pertes financières et de rendement à 10% au maximum, tout en préservant au niveau visé l'utilisation réduite de produits de synthèse et de substances actives à potentiel de risque particulier. La réalisation de ces objectifs dépend de plusieurs facteurs: le passage, pour les arboriculteurs et les arboricultrices, à des stratégies alternatives, la surveillance ciblée des maladies et organismes nuisibles problématiques et la transmission des informations sur les solutions de substitution qui fonctionnent par l'intermédiaire de fiches techniques et d'ateliers. Il est indispensable de trouver un équilibre entre les aspects sociaux, économiques et écologiques pour assurer la pérennité de ces stratégies. Il est prévu de consulter les acteurs de la filière pour évaluer des options possibles.

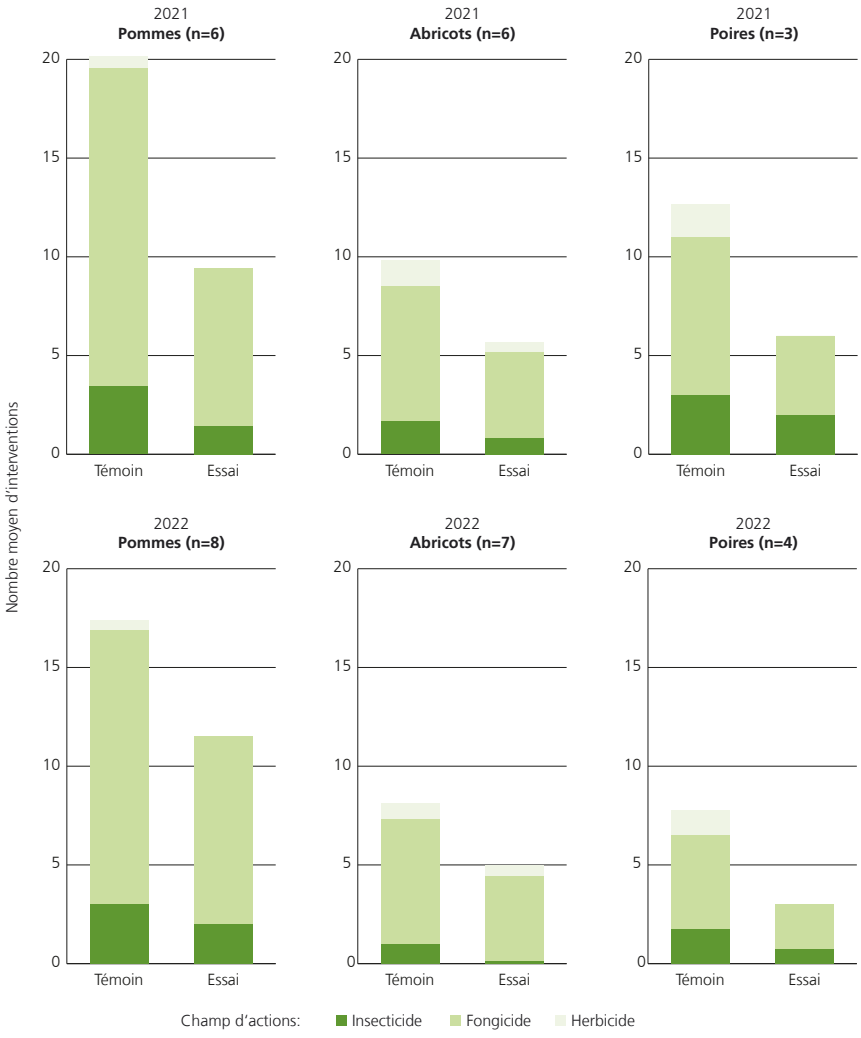

Illustration 1: Nombre moyen d'interventions avec PPh contenant des substances actives chimiques de synthèse ou présentant un potentiel de risque particulier, sur les parcelles témoins (gauche) et les parcelles d'essai (droite), dans les cultures de pommes, d'abricots et de poires, en 2021 et en 2022. H = herbicides, F = fongicides, I = insecticides Source: Rapport intermédiaire ArboPhytoRed, 2024